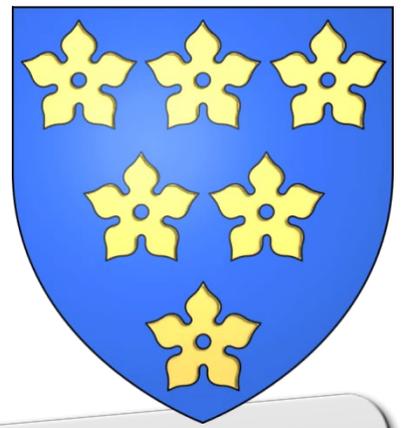


BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim

À la une : La Z.A.N. Zéro Artificialisation Nette !



Jean-Marc SCHOTT, bolsenheimois mais aussi « Mantiste » passionné !

**Femmes
persécutées**

Iran
Afghanistan
Syrie
Ukraine



S'BB N°17

De Janvier 2023

Sommaire

Table des matières

Sommaire	2
Le mot du Maire	3
La Z.A.N. Zéro Artificialisation Nette !	4
Les UME : Face à la crise énergétique ?	5
Les UME : Face à la crise énergétique ? la suite	6
Le cyber harcèlement	7
Les achats en ligne	8
Quoi de neuf à Bolsenheim ? 2	10
Quoi de neuf à Bolsenheim ? 3	11
Quoi de neuf à Bolsenheim ? 4	12
Quoi de neuf à Bolsenheim ? 5	13
Quoi de neuf à Bolsenheim ? 6	14
Biodéchets : collecte séparée et compostage font bon ménage	15
Bien vivre ensemble : Les grands anniversaires	17
Bien vivre ensemble : Les grands anniversaires	18
Bien vivre ensemble : Cérémonie du 11 novembre	20
Bien vivre ensemble : Le langage des fleurs à Bolsenheim	21
La vie des associations :	22
La vie des associations : la suite	23
Forêt communale de Bolsenheim :	28
Infos, divers :	30
Les jeux : pas que pour les enfants...	31

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations, une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin **de la corriger**.



Congrès des Maires à Paris



Pose photo avec nos Sénatrices et Sénateurs

S'Bolsemer Blaettel, la publication de la Mairie de Bolsenheim.

Tél : 03 88 98 00 56

Courriel Mairie : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr

Ouverture Mairie : Les mardis de 19h00 à 21h00

Les jeudis de 9h00 à 11h00

Rendez-vous avec monsieur le Maire : Contactez la secrétaire de mairie

Courriel Bolsemer : contact@bolsemer.fr

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Maryse GIRARD, Patrick GIRARD,

Articles fournis

Jean-Marie KELLER, Marie-José RETZ, Michel ROUSSEAU

Conception, mise en page : Patrick GIRARD

Directeur de la publication : Patrick GIRARD

Le mot du Maire



Chers Bolsenheimoises et Bolsenheimois,

Me voici de nouveau devant vous pour vous présenter le n°17 du S'Bolsemer Blaettel, riche en couleurs et informations qui, je l'espère, vous satisfera.

Guerres, dictatures, oppressions, terreur, folie, sont les termes les plus appropriés pour définir un contexte mondial nauséabond avec des répercussions fortes aux portes de l'Europe. Puisse 2023 apporter une prise de conscience collective afin d'arrêter cette marche infernale vers le chaos. Ceci étant dit, il nous faut penser à vous, penser à nous !

Il m'appartient pour 2023 de vous présenter tous mes vœux de santé, de réussite pour vos projets et la concrétisation de vos espérances pour vous et vos familles. Cependant mes pensées les plus compatissantes vont vers celles et ceux qui, au cours de cette année passée ont perdu un être cher et ou subi les affres de la maladie.

Après deux années d'enfermement, où les préoccupations de tout un chacun se cantonnaient à savoir si son voisin était vacciné, si les stocks de masques étaient suffisants, si nous allions trouver, huile, moutarde... dans nos commerces de proximité, chercher à remplir son réservoir dans une ambiance de crise énergétique le bon sens revient enfin ! ou pas !

Cette période n'a pas été aisée pour la Municipalité, mais malgré leurs difficultés personnelles les membres du Conseil Municipal et les personnels communaux ont été au rendez-vous chaque fois que cela s'est avéré nécessaire. Il en a été de même pour la Communauté de Communes prompte à répondre présente pour régler certains problèmes. Un grand MERCI à tous !

Le 2^e semestre 2022 a vu le village se réveiller, nos associations reprendre de la vigueur, ce qui s'est traduit par de belles initiatives et de belles rencontres dans notre salle polyvalente, je saluerai tout particulièrement l'ambiance guinguette lors de la fête des aînés.

Malgré les lenteurs de certaines administrations, les dossiers concernant nos projets avancent, c'est le cas pour la rue du Corps de Garde pour laquelle nous allons pouvoir finaliser la partie notariale.

Le dossier vidéoprotection suit lui aussi son bonhomme de chemin, les premiers travaux pris en charge par la Municipalité ont commencé. Les dossiers subventions afférents sont en cours de traitement par les administrations ad-hoc.

Un apprentis, à l'arrière du garage communal, va voir le jour, il nous permettra de mettre à l'abri le matériel motorisé en attendant la réalisation de l'extension du hangar.

La crise énergétique nous impose de prendre en compte plus rapidement que prévu, la rénovation de l'éclairage public du village et à cet effet un diagnostic de notre réseau a été commandé à ÉS Services énergétiques.

Cette nouvelle année ne manquera pas de nous imposer quelques nouveaux défis mais toute l'équipe est motivée pour les relever. Alors en route pour 2023 !

Bien sincèrement,

Votre Maire, Patrick GIRARD



La Z.A.N. Zéro Artificialisation Nette !

Pour comprendre la ZAN il faut d'abord parler de la loi « Climat et Résilience ».

Domaines concernés

- ↪ Modifier les modes d'alimentation et de consommation.
- ↪ Faire évoluer les modèles de production et de travail.
- ↪ Repenser les transports et déplacements.
- ↪ Agir sur l'habitat et l'occupation de l'espace.
- ↪ Mettre en place des sanctions pour limiter les atteintes à l'environnement.



Les fondements de la loi

- ↪ Un objectif climatique avant tout
- ↪ L'artificialisation et l'imperméabilisation des sols sont un facteur de fragilité face au changement climatique :
 - Etalement urbain, allongement des déplacements motorisés, consommation d'énergie, pollution.
 - Aggravation des risques (Inondations...).
 - Ilots de chaleur.
 - Perte de terres agricoles pour nourrir la population.

Il faut savoir que depuis 1981, l'augmentation des terres artificialisées est en moyenne de l'ordre de 60 000 hectares par an soit une augmentation de 70% pour une augmentation de la population de 10%.



La Z.A.N. est le projet permettant d'agir sur l'habitat et l'occupation de l'espace dans le cadre de la loi « Climat et Résilience ».



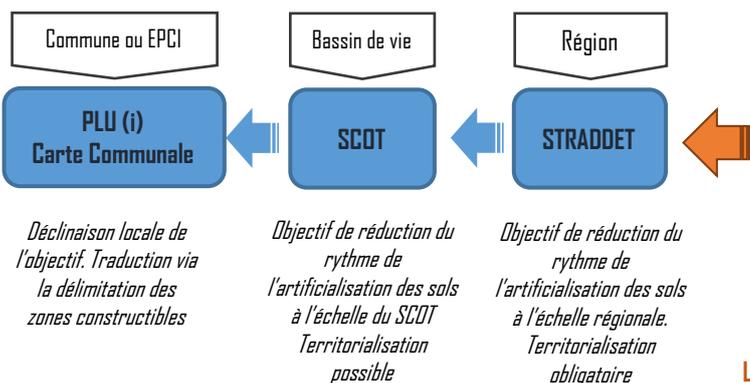
L'objectif

Aboutir à **zéro artificialisation nette (ZAN)** en **2050**, avec une cible intermédiaire de **réduction de moitié** du rythme de consommation d'espaces d'ici à **2031**.
En une décennie, l'utilisation d'espaces naturels, agricoles et forestiers doit donc être divisée par deux par rapport à ce qui a été observé au cours des dix années précédentes.

Constat Bas-Rhinois entre 2007 et 2018 comparée à l'évolution régionale

+3292,2 ha d'espaces artificialisés (+5,5 %)	Evolution régionale +3,8 %
-2897,4 ha de terre agricoles (-1,3 %)	Evolution régionale -0,5 %
-552,6 ha d'espaces forestiers et semi-naturels (-0,3 %)	Evolution régionale -0,2 %
+24,7 ha de zones humides (+0,7 %)	Evolution régionale -0,4 %
+133,1 ha de surfaces en eau (+1,8 %)	Evolution régionale +2 %

De l'objectif régional à la cible locale (Déclinaisons selon hiérarchie territoriale)



De l'objectif régional à la cible locale (Exemple de répartition)

- Principe proposé par la loi : c'est aux territoires de se répartir le quota de consommation/artificialisation calculé à l'échelle de la région.
- Intérêt d'une réflexion mutualisée

Exemple	Commune A	Commune B	Commune C
Espace consommés entre 2011 & 2021	0 ha	6 ha	3 ha
4,5 ha			
Consommation cible pour 2021-2031	0,5 ha	2,5 ha	1,5 ha
	Une entreprise locale a besoin de s'étendre	L'aménagement de la ZAE intercommunale sera optimisé	Les permis pour l'école intercommunale et la résidence seniors sont déposés

L'objectif de -50% ne s'applique pas directement à chaque EPCI ou commune





Les UME : Face à la crise énergétique !



Un peu d'histoire...

Les Usines Municipales d'Erstein (UME) sont l'Entreprise Locale de Distribution (ELD) d'électricité de la ville d'Erstein. Elles sont la régie d'électricité de la ville depuis 1909. Après la fin de l'occupation allemande de l'Alsace, Erstein rejoint la France et la régie conserve son rôle sur le territoire de la commune. Maintenant son indépendance lors de la nationalisation des fournisseurs d'électricité privés de 1946, UME est aujourd'hui le seul fournisseur habilité à proposer le tarif réglementé (tarif bleu) sur les communes desservies.



Le saviez-vous ?

- L'électricité ne se stocke que dans des volumes limités, de ce fait elle doit être consommée dès qu'elle est produite.
- La gestion de l'acheminement de l'électricité en France est confiée à **RTE (Réseau de Transport d'Electricité)**
 - La lere de ses missions est d'assurer à tous, 24h/24, 7j/7, 365j/an, en France et en Europe, l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre ;
 - Une de ses autres missions est d'éclairer les pouvoirs publics sur les questions énergétiques.
- Les chiffres clés de RTE
 - 105 970 km de lignes électriques, le plus important réseau d'Europe
 - 99,9994% de continuité d'alimentation électrique
 - 85% de satisfaction client en 2019

UME En quelques chiffres

- 10 communes desservies en électricité, soit une population de plus de 21 000 habitants, (la carte du site de l'agence ORE), représentant une consommation d'environ 140 GWh.
- 11 500 points de livraison alimentés en basse tension (230V à 400V)
- 30 industriels alimentés en haute tension (20 000V)
- 1 500 interventions en moyenne par an auprès de ses clients.
- 150 producteurs raccordés au réseau, essentiellement photovoltaïque.



RTE est donc un maillon essentiel en cas de crise énergétique. Aussi bien dans l'aide à la décision des pouvoirs publics que dans la mise en œuvre des solutions envisagées pour gérer les crises.

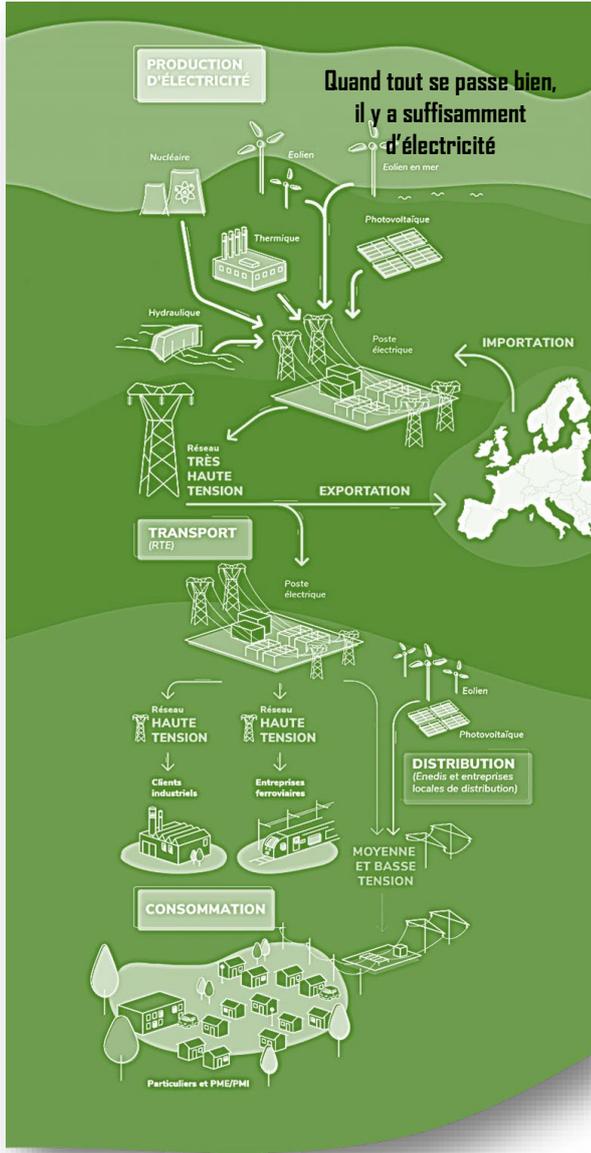
Un hiver 2022-2023 beaucoup plus compliqué qu'à l'ordinaire ?

Guerre en Ukraine, indisponibilité d'une partie du parc nucléaire, retard des énergies renouvelables... C'est peu dire que l'hiver 2022-2023 s'annonce complexe pour l'approvisionnement en électricité de la France.

La situation est-elle vraiment plus compliquée qu'à l'ordinaire ? Et quelles solutions sont envisagées pour passer ce cap difficile ? Voici ce qu'il faut savoir.

Les facteurs pénalisants :

- Transition énergétique oblige, la France a fermé ces dernières années des centrales au fioul et au charbon afin de limiter ses émissions de gaz à effet de serre.
- Un seul parc éolien en mer est entré en fonction à Saint-Nazaire
- Une série de visites décennales entraînent de longs arrêts de certaines centrales nucléaires.
- La Covid a fortement perturbé le calendrier de la maintenance des centrales.
- Un incident de corrosion a contraint EDF à arrêter 12 réacteurs de plus que ce qui était prévu.
- La guerre en Ukraine. Celle-ci crée une menace potentielle sur l'alimentation des centrales à gaz en France.



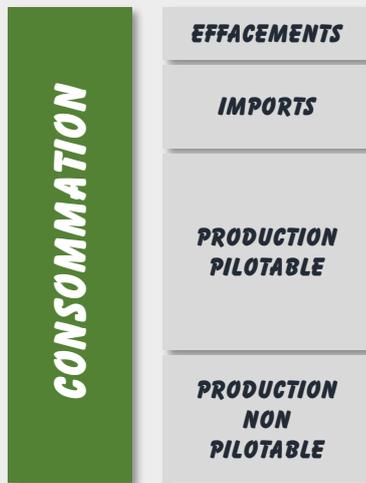


Les UME : Face à la crise énergétique ! la suite

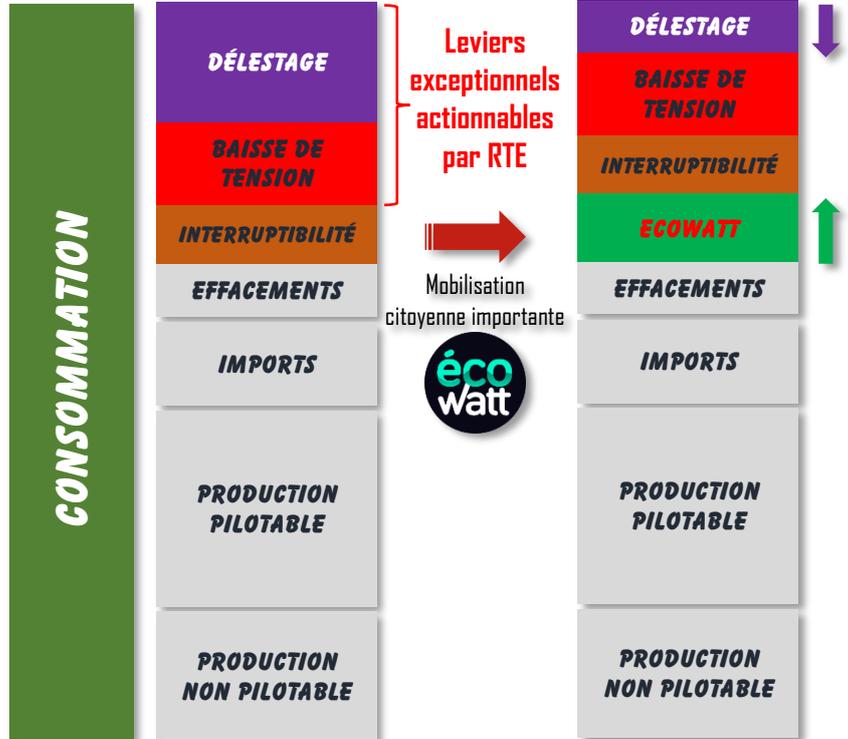
Les différents leviers pour assurer l'équilibre offre / demande

Situation de fonctionnement normale des marchés

Illustration des différents leviers disponibles pour assurer l'équilibre offre-demande et éviter le recours aux coupures de consommation.



Situation de tension sur la sécurité d'approvisionnement



Glossaire

Interruptibilité : Cela consiste à réduire de manière quasiment immédiate la puissance perçue d'un site rattaché au réseau électrique. Ce mécanisme d'ajustement, objet d'un accord, permet aux sites industriels concernés énergivores de bénéficier en contrepartie d'une compensation financière.

Effacement : Cela consiste à arrêter l'utilisation d'appareils énergivores non utiles ou décaler leurs utilisations à des créneaux horaires plus favorables. (Faire tourner sa machine à laver la nuit, débrancher les matériels en veille non indispensables la nuit tels que WIFI, ordinateurs etc.)

Délestage : Cela consiste à effectuer des coupures temporaires lorsqu'une situation électrique est très tendue sur le réseau. Cela peut se faire globalement ou sur des parties de réseau en fonction des besoins.

Production non pilotable : C'est celle qui dépend d'un facteur que l'on ne maîtrise pas (le vent pour l'énergie éolienne et les rayons lumineux pour les panneaux solaires).

Production pilotable : s'applique à une énergie qui peut être produite en fonction de la demande. Une telle énergie est susceptible d'être adaptée à la quantité de mégawattheures d'électricité dont les consommateurs finaux ont besoin.

Imports / exports : Ce sont des accords commerciaux entre la France et les 6 pays avec lesquels elle est interconnectée (Le Royaume-Uni, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Espagne).

Leviers pouvant être demandés par RTE aux UME :

- Baisse de la tension de 5%.
- Délestage tournant d'un maximum de 2 heures.



Vous aide à mieux consommer l'électricité. Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ? Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Téléchargez l'application mobile





LA LETTRE CYBER en région Grand Est

LE CYBER HARCELEMENT



Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?

Le cyber-harcèlement est défini comme un acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus, au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.

Qui est touché par le cyber-harcèlement ?

Les jeunes y sont confrontés davantage que les plus âgés, même si ces derniers ne sont pas à l'abri de ce genre de situations (74% des moins de 35 ans l'ont vécu). Toutefois, on enregistre également une proportion élevée de victimes de plus de 35 ans (59% des 35-59 ans et 47% des 60 ans et plus).

Conséquences

Il peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale et engendrer des problèmes comme les maladies cardiaques, l'insomnie et la dépression.

Types de Cyber-harcèlements

- les intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne ;
- la propagation de rumeurs ;
- le piratage de comptes et l'usurpation d'identité digitale ;
- la création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page sur un réseau social à l'encontre d'un camarade de classe.



Que faire ?

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le 3018 par téléphone ou télécharger l'application 3018, gérés par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil pour la prise en charge des victimes, vous pouvez signaler toute situation de harcèlement.



Comment alerter les réseaux sociaux d'un cyber-harcèlement ?

Vous êtes victime de cyber-harcèlement ?
Chaque réseau social dispose de sa plateforme d'alerte !

Scannez le QR code du réseau social concerné



Facebook



Instagram



Twitter



Tik-Tok



Snapchat



Tu es harcelé ?
Contacte le 3018 !

Ne reste pas seul, des professionnels sont là pour t'aider



Pour demander le retrait des contenus



Extrait de la lettre Cyber en Région Grand Est janvier

La victime peut agir directement auprès des intermédiaires en cas de cyber-harcèlement. Cette démarche n'est pas une plainte officielle. Par exemple, auprès des responsables d'un forum ou d'un réseau social.

Les réseaux sociaux permettent également de bloquer une personne, c'est-à-dire d'empêcher toute mise en contact.





LA LETTRE CYBER en région Grand Est

LES ACHATS EN LIGNE



Comment vérifier la fiabilité d'un site internet ?

Dans le domaine du web merchandising, l'achat en ligne est la conclusion d'une transaction commerciale opérée via Internet. Les achats dématérialisés ont connu un véritable essor ces dernières années grâce, notamment, à la mise en place de systèmes de paiement sécurisé fiables. Lorsque vous effectuez un achat en ligne, assurez-vous que le site sur lequel vous faites l'achat n'est pas une arnaque. Voici quelques conseils à suivre....

1 / Vérifiez l'identité du vendeur ainsi que sa réputation :

Pour être sûr que le site sur lequel vous souhaitez acheter un produit est fiable, la Direction Générale de la Concurrence, de la consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) recommande « d'entrer le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche, éventuellement associé avec le terme arnaque ». Dans les résultats de la recherche, vous pourrez vérifier si d'autres internautes ont déjà eu des mauvaises expériences avec le vendeur.

2 / Vérifiez les mentions légales et les CGV :

Les sites internet ont l'obligation de publier les mentions légales : il vous est ainsi possible de vérifier le nom, la dénomination sociale, l'adresse, les contacts, etc. Il est conseillé également de prendre connaissance des conditions générales de vente qui figurent généralement en bas de la page d'accueil. Vous pourrez avoir accès à un certain nombre de renseignements utiles.

3 / Attention aux offres alléchantes :

Faites attention aux offres trop alléchantes. Elles peuvent parfois cacher des arnaques. Même lorsqu'il ne s'agit pas d'arnaque, les vendeurs en ligne affichent parfois des offres très alléchantes, avec notamment de gros rabais, qui ne correspondent pas toujours à la réalité.

4 / Méfiez-vous des sites inconnus :

Contrôler les caractéristiques d'un produit acheté en ligne est compliqué puisque vous ne pouvez ni le toucher, ni l'essayer, ni interroger le vendeur. Il vous est donc conseillé de lire attentivement le descriptif du produit. Dernier conseil : ne vous contentez pas uniquement de la photo !

5 / Ne vous fiez pas uniquement aux avis des consommateurs :

Les faux avis positifs sont monnaie courante. Les avis négatifs rédigés par des concurrents peuvent également apparaître.

6 / Privilégiez un site français ou européen :

Il est conseillé de choisir un site français ou européen, afin de vous garantir des droits (Rétractation par exemple) que ne garantissent pas les sites installés hors de l'Union Européenne.



Vous êtes victime d'une arnaque sur internet

Quels sont les recours ? Voici un guide pour vous aider :

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/recours-arnaque-internet>

Dans le cadre de placements financiers, VÉRIFIEZ avant :

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Un site non gouvernemental existe pour vérifier les sites :

<https://franceverif.fr/>

Extrait de la lettre Cyber en Région Grand Est



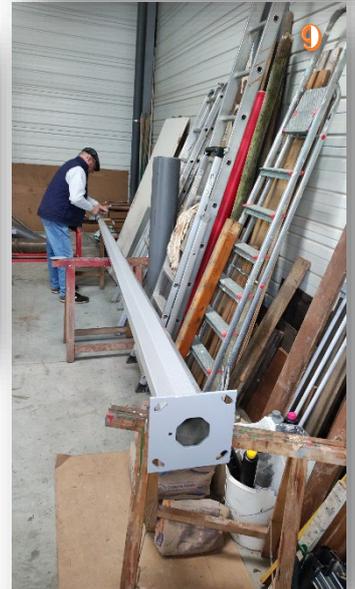


Quoi de neuf à Bolsenheim ? 1

Was gebs nei é Bolsene ?



- 1-4 Mise en place d'une clôture entre les terrains de la Mairie et de la famille SCHEECK.
- 2 Taille d'une haie arborée en limite d'une zone Natura 2000 (à fait l'objet d'une demande d'autorisation).
- 3 Réparation d'une fuite d'eau sur une arrivée de borne incendie par le SDEA.
- 5-9-13 Préparation pour la mise en place d'un système de vidéo protection dans le village.
- 6 Rénovation (joints et vernis) des huisseries de l'école.
- 7 Broyage des branchages après élagage pour transformation en compost.
- 8 Test de sécurité sur les arrivées de Gaz.
- 10 Les pros du ramassage des vieux papiers
- 11 Mise en place de potelets en pierre pour dissuader les chauffards en tout genre.
- 12 Branchement des réseaux pour l'institut « Cha Beauté »





Etat
CIVIL

Quoi de neuf à Bolsenheim ? 2

Was gebs nei é Bolsene ?

Anniversaires 2023 de nos aînés

93 ans

- DIEBOLD Christine, le 07 avril
- MULLER Julien, le 29 mai
- WETTLING Georgette, le 12 décembre

92 ans

- POURCHERT Marlyse, le 18 décembre

91 ans

- REGIN Marga, le 15 décembre

90 ans

- REIBEL Marie-Anne, le 16 août

89 ans

- KNOPF Raymond, le 21 février

88 ans

- ESCHBACH Irène, le 15 mars
- HOFFMANN Georges, le 04 avril
- WEIMERT Charles, le 19 août
- GUG Philippine, le 29 septembre
- OBRINGER Monique, le 28 décembre

87 ans

- MULLER Marie-Louise, le 13 janvier
- REIBEL Gérard, le 02 août

86 ans

- SEYLER Germaine, le 09 janvier
- HOFFMANN Marie, le 22 février
- SCHOTT André, le 12 mai
- SCHIEBER René, le 07 novembre

85 ans

- TASSERA Elisabeth, le 05 janvier
- SCHMITT Eugénie, le 06 janvier
- SCHWOB Jeannette, le 17 mai
- SCHOTT Yvette, le 20 juin
- SCHWOB Robert, le 09 décembre

84 ans

- REIBEL Marie, le 23 avril
- HERMANN Bernard, le 29 septembre

83 ans

- GEISTEL Marguerite, le 28 août
- GOTTAR Albertine, le 17 septembre

82 ans

- SCHOTT Monique, le 01 février
- HUBER Robert, le 11 août
- ROOS Robert, le 06 septembre
- REIBEL Jean-Paul, le 25 décembre

81 ans

- BURCKEL Gerda, le 06 février
- REIBEL Gérard, le 28 février
- HOFFMANN Monique, le 26 mars
- ACKERMANN Madeleine, le 16 juin
- SCHOTT Joseph, le 3 novembre

80 ans

- SANQUER Marguerite, le 29 janvier
- HERMANN Pierrette, le 12 novembre
- ROSS Angèle, le 8 décembre

Anniversaires 2023 de nos aînés

Les naissances 2022



Le Conseil Municipal
félicite les heureux
parents ainsi que les
nouveaux mariés.

Mariages de l'année 2022

Le 4 juin 2022

- Deborah **SCHWENTZEL** et Nicolas **NAGEL**
5, rue de la Mayenne

Le 20 août 2022

- Marine **MAUCHAMP** et Jérôme **TALLET**
8, rue de la Mayenne

Ils nous ont
quittés bien
trop tôt



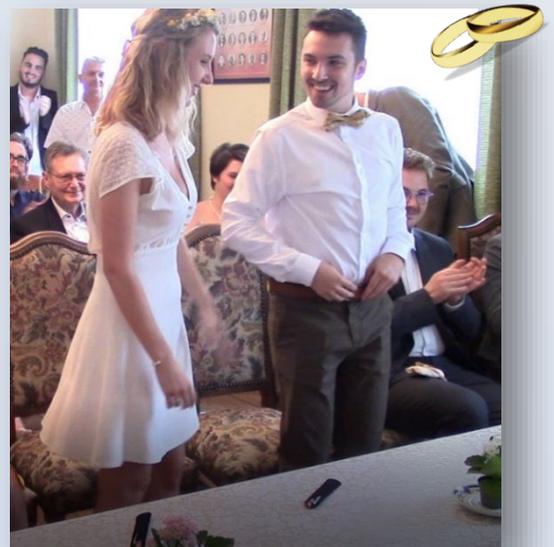
Aujourd'hui, dans le ciel,
une étoile brille plus que
toutes les autres.
Cette étoile c'est TOI !

Le 5 août, à Schiltigheim est née **Emy Isabelle Corinne DONNENWIRTH**
de Laura **NEDDAF** et Bastien **DONNENWIRTH** - 10, rue de la Mayenne

Le 17 janvier, à Strasbourg est né **Evan, Gilles, Alain IMMING**
de Anne **SEYLER** et Eric **IMMING** - 11, rue du Corps de Garde

Le 16 septembre, à Schiltigheim sont nés **Pierre, Thomas, René EXBRAYAT** et **Alexandre, Christian, Robert EXBRAYAT**
de Charlotte **THOMANN** et Loïc **EXBRAYAT** - 5, rue des Vergers

Le 14 octobre 2022, à Schiltigheim est né **Phoebe MELCHIOR SCHIMBERLE**
de Patricia **SCHIMBERLE** et Philippe **MELCHIOR** - 9, rue de l'Eglise



Le 9 septembre 2022,

le 1^{er} Adjoint, Albert **HARTMANN** a uni par les liens du mariage
▪ Zoé **LEPERS-PENNEQUIN** et Vincent **AMRHEIN**,
résidant au 11, rue Principale à Bolsenheim.

- À Strasbourg le 29 avril : Monsieur **GOTTAR Jean**
- À Sélestat le 12 mai : Monsieur **ESCHBACH Jean Paul**
- À Strasbourg le 19 mai : Monsieur **GEISTEL Joseph**
- À Strasbourg le 15 août : Madame **MOYA Marie Jeanne**, veuve **KAAG**





Quoi de neuf à Bolsenheim ? 3

Was gebs nei é Bolsene ?

Incivilités

Un âne partageur est passé route d'Osthouse !



Quand on veut jouer les apprentis bucherons sur l'espace communal et que l'on se fait surprendre... !



Crottes de chien errant ou pas !

Un seul trottoir, 12 crottes .. 😞
Les riverains et la Municipalité ne sont pas là pour assumer vos animaux !
Achetez des pluches !



Desideratas :

qu'en pensez-vous ?

Afin de répondre aux attentes de certains, gênés par le sens interdit, la boîte aux lettres pourrait pour changer de place ?



Tout un chacun a sa solution pour cette intersection rue de l'Église lorsque l'on vient de la rue Principale. L'un veut un stop, l'autre un miroir, un autre les deux ...
Nous vous proposons plutôt la mise en place d'un passage piéton pour marquer les esprits.

Oubli

Salle polyvalente
Le jour du repas du
Conseil de Fabrique



Délit



Vol de bois
Grumes tronçonnées sur place et emportées.

Belles traditions

Ded Moroz
Tradition orthodoxe
On visite les amis.



Halloween, la visite des sorcières.



JEEP Erstein

Catherine FREY - 07 83 08 56 75
Cécile COLLINET - 07 69 20 49 50
erstein@jeep.asso.fr
4 rue Sainte Anne - 67150 Erstein



Actions pour les Jeunes en difficulté de 18 à 25 ans :

- ☞ Rassembler les partenaires.
- ☞ Éviter les dégradations des situations et les débloquer.
- ☞ Rencontrer les CM2 pour dédramatiser l'entrée en 6e.
- ☞ Mettre en place des chantiers éducatifs, des contrats de travail, des missions et de ce fait mettre à jour leurs dossiers administratifs.
- ☞ Lutter contre l'enfance en danger et les formes de carences.
- ☞ Aider en cas de dépression, de harcèlement...
- ☞ Mettre en place avec l'AGF des ateliers parents/enfants
- ☞ Organiser des petits déjeuner à thème. Etc.



Espace jeune Erstein

☎ 03 88 64 35 77
✉ espace.jeunes@cc-erstein.fr
📍 4 rue Sainte Anne - 67150 Erstein

Les Animateurs :

- ☞ Bénédicte BAUMERT, responsable
- ☞ Lucas SIMLER, animateur
- ☞ Coralie ALONSO, animatrice



Les activités :

L'espace Jeunes propose une multitude d'activités tout au long de l'année scolaire pour les 10 - 18 ans, sur Erstein et dans les villages alentours :

- ☞ Manifestations ou actions événementielles.
- ☞ Actions culturelles, sportives, activités manuelles.
- ☞ Sorties.
- ☞ Accompagnement de projets, ...

dans un cadre agréable et une ambiance conviviale !





Quoi de neuf à Bolsenheim ? 4

Was gebs nei é Bolsene ?

Jérôme DUBIEF, un jeune, une passion : le BOWLING QUILLES CLASSIC

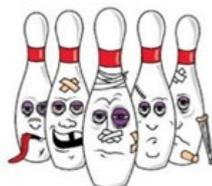
La discipline pratiquée par Jérôme est le **BOWLING QUILLES CLASSIC**, à ne pas confondre avec le **BOWLING**.

Un peu d'histoire

- ★ L'origine du " Jeu de Quilles " se perd dans la nuit des temps et l'on peut dire que, depuis que l'homme existe, il a essayé de mettre des morceaux de bois debout pour les abattre avec un projectile quelconque.
- ★ Il est fort probable que ce jeu international, répandu en Europe Centrale et en Europe de l'Est, a été introduit chez nous par les Allemands au siècle dernier.
- ★ Au début des années 30 s'est créée en Alsace la Fédération de Quilles Asphalte (du nom de la matière constituant les pistes)
- ★ Laborieusement, le 21 janvier 1957 naissait la Fédération Française de Sports de Quilles et reconnue par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et par le Comité National des Sports.
- ★ La FFSQ est alors constituée de 5 sections autonomes : ASPHALTE - BOWLING - QUILLES DE SIX - QUILLES DE HUIT - QUILLES DE NEUF auxquelles viennent s'ajouter rapidement 5 sections : ASPHALTE - BOWLING - QUILLES DE SIX - QUILLES DE HUIT - QUILLES DE NEUF.
- ★ En 1994, la FFSQ change de dénomination pour devenir FÉDÉRATION FRANÇAISE de BOWLING et de SPORT de QUILLES (FFBSQ). Les pistes en ASPHALTE disparaissant au profit de pistes synthétiques, la section ASPHALTE devient la section CLASSIC (affectionnée par Jérôme).
- ★ Sur les 8 sections de la FFBSQ, les sections CLASSIC - BOWLING et SCHERE sont affiliées à la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES QUILLEURS et sont reconnues par le COMITÉ OLYMPIQUE INTERNATIONAL.
- ★ Le Sport de Quilles CLASSIC, se pratique toujours à l'heure actuelle, uniquement dans les départements du BAS-RHIN, du HAUT-RHIN et de la COTE D'OR. Il compte à l'heure actuelle près de 1000 licenciés dont environ 700 répartis dans la trentaine de clubs Bas-Rhinois.



Le Bowling Quilles Classic



Sources

- Photos et texte remis
- Sites internet dédiés



Compétition Quilles Classic

- ↪ Effectuer 4 passages de 30 jets par piste en 48 minutes (12 minutes par passage).
- ↪ Un passage de 30 jets s'effectue en 2 phases :
 - Les 15 premiers jets dans le « plein » où les 9 quilles reviennent à chaque jet,
 - Les 15 jets suivants appelés « déblayage » où il faut enlever toutes les quilles avant que les 9 quilles ne reviennent.



Palmarès de l'année

Jérôme DUBIEF du club de quilles **AND Erstein** a été sacré **Vice-Champion de France** lors des championnats de France Individuels Juniors qui se sont déroulés les 7 et 8 mai derniers sur les pistes de Colmar !

Après une quatrième place en qualification avec 569 quilles, il a battu son record personnel en finale avec un score de 610 et décroche la médaille d'Argent après une bataille intense contre Enzo KEMPF du club de l'Amitié Kayzersberg qui est sacré champion de France (580 en qualification et 601 en finale) ! Le cumul des 2 résultats est pris en compte pour le classement final. Jérôme rate donc la médaille d'or pour 2 quilles ! C'est Gaëtan SPIESER, également du club de Kayzersberg, qui complète le podium (563 en qualification et 563 en finale).

Jérôme a également été sacré **Vice-Champion de France** en catégorie Tandem lors des championnats de France qui se sont déroulés les 11 et 12 juin sur les pistes de Seltz.

Cette année, Jérôme a aussi été sélectionné en équipe de France junior (U23) et a participé aux championnats du Monde de Quilles à ELVA en Estonie !

Lors de ces championnats du Monde qui se sont déroulés du 17 au 22 mai, il a disputé 2 compétitions : en équipe où la France s'est classée 12^e et en tandem masculin. Dans cette dernière compétition, la paire française s'est fait sortir dès le premier tour par des croates futurs demi-finalistes.

Pour en savoir plus

<https://www.ffbsq.fr/fr/accueil>

<https://www.youtube.com/watch?v=QPUM0JvnSrw&t=56>





Quoi de neuf à Bolsenheim ? 5

Was gebs nei é Bolsene ?

Jean-Marc SCHOTT, bolsenheimois mais aussi « Mantiste » passionné !



Sources

- Photos et texte remis
- Sites internet dédiés

DEPUIS 1978. JEAN-MARC SCHOTT ROULE OPEL

Travaillant à l'époque comme sous-traitant pour un préparateur automobile de la région, il découvre la marque à l'Éclair et depuis sa passion ne le quittera plus ! Quatre décennies plus tard, il est encore l'heureux propriétaire de cette Manta Groupe 5, qu'il a préparée avec rigueur et technique. S'il confesse avoir raccroché les gants de la compétition il y a quelques années déjà, il reste actif en pilotage et participe à de nombreux rassemblements tout au long de l'année. Jean-Marc a eu trois Manta dans sa vie et il n'a gardé que la première, achetée en 1980 en Allemagne. Alsacien, il était facile pour lui d'aller trouver des Opel directement à la source. C'est donc en Allemagne, de l'autre côté du Rhin qu'il déniché cette Manta B, déjà partiellement préparée qui était conçue pour faire de l'endurance et rouler aux 6 heures du Nürburgring comme ça se faisait beaucoup à l'époque.



GLOIRE ET DÉBOIRES !

Pour pouvoir la ramener en France et rouler avec en compétition, il a dû la faire homologuer. Les règles de modifications étant beaucoup plus strictes en France notre passionné a dû changer quelques pièces tel que l'arceau remplacé car non conforme ainsi que quelques autres organes de sécurité. Une fois tout ça remis en ordre, la voiture était prête pour recevoir son passeport technique Groupe 5. C'était la clef pour un début de carrière sportive ! ». Jean-Marc et sa machine vont s'aligner au départ de courses de côte pendant plusieurs années. Inscrit au championnat de France de la montagne, le duo sera cependant confronté à de gros problèmes de fiabilité qui marqueront la fin provisoire de l'aventure commune. Le moteur ayant cassé trois fois notre « Mantiste » délaisse sa 1^{ère} machine au profit d'une autre Manta, groupe A, préparée entre temps. La précédente devait servir de banque de pièces pour la nouvelle. Au final, Jean-Marc n'a pas eu besoin de piocher dedans car il a arrêté de courir. Pour autant la passion est tenace, il décide de garder sa première voiture et de la remettre en route, et de vendre tout le reste ! Restaurée dans un garage local et la voici comme elle était quarante ans plus tôt.

L'AVIS DU PILOTE !

Quand on demande à Jean-Marc comment se conduit son avion de chasse germanique, il nous répond avec la plus grande modestie que c'est aussi simple qu'une citadine : « Quand je la fais essayer à des copains, ils me disent qu'elle est très prévenante et très agréable. Elle n'est pas brutale contrairement à ce qu'on peut penser. C'est une voiture facile à emmener et elle est accessible à tout type de pilote. Pourtant, en y regardant de plus près, les modifications apportées à cette « Mante » la feraient davantage passer pour une Mante religieuse que pour une sainte. Cette auto vraiment typée courses de côte ou circuit a été imaginée pour gagner et non pour jouer les seconds rôles.



Vroum - Vroum - Vroum!





Quoi de neuf à Bolsenheim ? 6

Was gebs nei é Bolsene ?

Jean-Marc SCHOTT, bolsenheimois mais aussi « Mantiste » passionné !



JE PEUX PAS
J'AI RALLYE



**JEAN-MARC SCHOTT,
BOLSENHEIMOIS MAIS AUSSI
« MANTISTE » PASSIONNÉ !**

LA FICHE TECHNIQUE

Notre ami bolsenheimois est intarissable lorsqu'il s'agit de nous expliquer la recette de sa potion magique ! Carnet de notes et diagrammes à l'appui, il s'é lance en énonçant la fiche technique qui en ferait baver plus d'un :

- Moteur 4 cylindres en ligne en position longitudinale avant 2 510 cm³, 186 ch au banc alors que la voiture n'était même pas encore rodée, 860 kg toute mouillée et une boîte 5 d'Opel Monza 3.0, pour se faire plaisir si on veut rouler ».

Pour les crédules, il suffit d'ouvrir le capot pour découvrir le travail d'orfèvre réalisé :

- Pistons de 97, un vilebrequin de course allégé, une pompe à eau spécifique et un radiateur de refroidissement fait sur mesure à Strasbourg. C'était important pour éviter tout risque de surchauffe et de casse.
- Deux carburateurs Weber de 48 neufs.
- Réservoir et la batterie sont dans le coffre pour une répartition des masses optimale.
- Cache-phares et phares additionnels,
- Pare-chocs allégés, et vitres Lexan à glissières.
- Jantes larges en 13 et pneus Avon 215/55R13.
- Tout le superflu a été abandonné pour arriver à un poids de 860 kg. Il n'y a qu'un seul siège baquet, les vitres sont en polycarbonate et tous les isolants et garnitures démontés ont permis une économie de 200 kg sur la version de série ». Un gain énorme quand on connaît les précieux dixièmes sauvés pour chaque kilo épargné.



La sécurité n'est cependant pas oubliée avec à l'arrière :

- Un arceau cage et des filets de protection.

Ajoutez à cela un châssis très affûté et des réglages au poil et vous aurez l'assurance de vous faire plaisir au volant.

- Travail sur les trains roulants, tout est réglable avec des rotules Unibal.
- A l'avant, carrossage négatif de 3 degrés et pont autobloquant rendent la Manta très efficace sur circuit.
- Boîte 5 permettant d'avoir plus d'allonge que la boîte 4 d'origine et offre des vitesses plus élevées.



Mais comme on roule plus vite, il faut penser à redimensionner les freins

- A l'avant disques de Nissan 350 Z et à l'arrière des gros tambours d'Opel Rekord 2.2 l.

Pour le reste, il suffit de voir évoluer Jean Marc au volant de sa Manta pour comprendre l'alchimie entre l'homme et la machine ! Une histoire qui dure, avec des hauts et des bas mais comme le dit notre ami « Quand on roule ensemble, ça nous permet de garder la forme et de ne pas rouiller ».





Biodéchets : collecte séparée et compostage font bon ménage



Vous n'avez pas de jardin, vous ne compostez pas, la formule « récolte des biodéchets » est faite pour vous !

Voilà maintenant un semestre que votre commune s'est lancée avec succès dans le tri des déchets alimentaires. En effet, les chiffres nous indiquent que près d'une tonne / mois de biodéchets sont collectés à Bolsenheim.



Vous êtes adeptes du compostage, alors Laura DIEBOLD, militante du bien vivre, vous conseille !

Pour un compost de qualité !

Un *bon compost* est forcément *équilibré* entre azote et carbone. C'est pourquoi on y place des déchets humides, les **déchets verts**, et d'autres plus secs, les **déchets bruns**.

Que composter !

- Les **épluchures**, les **restes de fruits** et de **légumes** (sauf les agrumes et les peaux et noyaux d'avocats).
- Le **marc de café**, le **thé** et les **tisanes** en vrac sont d'excellents apports en compost (pas leurs sachets, leurs cordelettes, ni leurs agrafes).
- Les **essuie-tout non blanchis**, les **serviettes** et **mouchoirs en papier**.
- La **paille** et la **litière d'animaux herbivores** (rongeurs)
- Les **boîtes d'œufs en carton mâché** (un peu découpées).



Laura DIEBOLD, c'est aussi

- Consultante en Alimentation et Nutrition.
- Guide de l'Alimentation alcaline et de la Nutrition effective.
- Kundalini Yoga
- Yoga du Visage et des Yeux
- Sites web et réseaux sociaux :

♥ yogaaveclaura.fr - ♥ lebienvivant.fr
♥ Instagram - ♥ Facebook



Bolsenheim : *Une tonne* de biodéchets récoltés par mois, il s'agit du meilleur rendement des petites communes, soit environ le double.

Sur les quelques **220** foyers à Bolsenheim, environ **40%** de la population utilise ce nouveau service. Si vous n'avez pas encore franchi le cap, n'hésitez pas à vous rendre dans votre mairie ou au service de la gestion des déchets * pour récupérer votre « kit biodéchets ».

* 2 rue du Couvent 67150 ERSTEIN
Tel : 03 88 64 66 71

Comment composter ?

- **Composter des tronçons** de déchets putrescibles d'une taille allant jusqu'à **10 cm maximum** (y compris fleurs, branches, feuilles, et également les tronçons de choux, de choux-fleurs, de brocolis, les queues d'ananas, les feuilles emballant l'épi de maïs, les racines ou tubercules défraîchis, les oignons, les peaux de bananes, les pommes, etc.).
- **Déchirez vos capsules de café en papier** avant de les glisser au compost (une fois séchées à nouveau, elles sont indestructibles).

Que ne peut-on pas composter ?

- Aucun agrume (citron, mandarine, clémentine, orange, pamplemousse, kumquats) ne peut être composté (ils acidifient le compost).
- Pas d'**ail** ni **coquille** de fruits secs (la décomposition dure des années, mêmes concassées).
- Aucune **graine de courge** (elles germent dans le compost, les jardiniers ne s'en sortent plus !!!). De plus les courges s'hybrident avec d'autres plantes comme la coloquinte et deviennent alors toxiques !).
- Aucun **déchet animal** (viande, poisson, coquilles d'huitres, moules, tout autre coquillage, et coquilles d'œufs (tout simplement parce que leurs coquilles arrivent souvent emboîtées et sont peu agréables à travailler pour les jardiniers)).
- Pas d'**élastiques** ou de **fils en métal** utilisés en jardinerie.
- Pas d'**étiquettes collées sur les fruits** (indestructibles et pleines de colle).
- Pas de **pain** ou de **plat cuisiné** (les rongeurs seraient attirés par le compost).
- Pas de **couverts** ou d'**économies** dans le compost (il faut être vigilant).
- Pas de **litière d'animaux carnivores**.
- Pas de **sachet en plastique ou en papier**.
- Pas de **mégot**.
- Pas de **laurier**, ni de **lierre**, pas de **liseron**, de **plantes rampantes**, ni de **thuyas** ou autres **aiguilles de pin**.
- Pas de **charbon de barbecue** et de **gazon**.



simplicifions
la vie!

Dès 2023, le tri des déchets ménagers évolue et se simplifie, mais cela nécessite la responsabilité et l'adhésion de tous !

Le geste de tri se simplifie et le service s'adapte !

La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour notre environnement et notre climat. Nous en sommes tous les acteurs. Après la mise en place de la collecte des déchets alimentaires début 2022, une nouvelle étape va être franchie dès le 1^{er} janvier 2023 avec l'acceptation de tous les **emballages plastiques** dans nos bornes de tri. Ainsi, vous pourrez mieux trier et réduire la quantité de déchets dans votre poubelle en enlevant tous les films plastiques, pots de yaourt, barquettes alimentaires etc...

Au 1^{er} janvier 2023
Tous les emballages et papiers se trient !



Adoptons le réflexe déchets

Le geste de tri se simplifie et le service s'adapte !



La valorisation des déchets est un enjeu majeur pour notre environnement et notre climat. Nous en sommes tous les acteurs. Après la mise en place de la collecte des déchets alimentaires début 2022, une nouvelle étape va être franchie dès le 1^{er} janvier 2023 avec l'acceptation de tous les **emballages plastiques** dans nos bornes de tri. Ainsi, vous pourrez mieux trier et réduire la quantité de déchets dans votre poubelle en enlevant tous les films plastiques, pots de yaourt, barquettes alimentaires etc...

N'oubliez pas le tri des déchets !
Les biodéchets éventuellement associés au *compostage*, c'est aussi l'occasion de réduire le volume de vos déchets ramassés, afin de passer à une taille de poubelle inférieure et de **faire baisser votre facture !**

Une question concernant vos déchets ?

Service Gestion des déchets ménagers
2, rue du Couvent - 67150 ERSTEIN
Tél : 03 88 64 66 71
Mèl : service.om@cc-erstein.fr



Le tri nécessite **discipline** et **respect** des personnes chargées de la collecte. Ecartés et manquements se répercutent sur la collectivité. Exemples ce qu'il ne faut pas faire !



Les sacs en papiers, fournis gratuitement en mairie, doivent être utilisés pour vos biodéchets. Ils ne sont pas réutilisables, donc jetés directement dans le conteneur biodéchets.
Jeter en vrac est formellement interdit





Bien vivre ensemble : Les grands anniversaires



MADELEINE ACKERMANN

Au nom de la municipalité, Monsieur le Maire lui a remis un présent. S'en est suivi un moment convivial que Mado tenait à partager avec les employés municipaux et adjoints. Meilleurs souhaits et sincères félicitations !

Courant juin, a été honorée une nouvelle octogénaire en la personne de Madeleine ACKERMANN, née GEWINNER, plus connue sous le prénom de Mado.

Née le 16 juin 1942 à Plobsheim, elle n'a que 11 ans quand sa maman décède. Elle est alors recueillie par de la famille installée à Erstein. Les années passent. Elle fait connaissance de Gilbert, originaire de Uttenheim. Il se marie le 06 juillet 1963 à Erstein et s'installent à Bolsenheim en 1971. De leur union, sont nées Isabelle et Régine. En 1991, elle met un terme à un parcours professionnel diversifié, gérance d'une station-service, emploi chez Drest puis chez SaarLor et se consacre à la garde de ses petits-enfants. En août 2020, Mado a hélas eu le malheur de perdre son époux Gilbert.

Très active et dynamique, elle met un point d'honneur à entretenir elle-même haies et pelouses autour de sa maison.

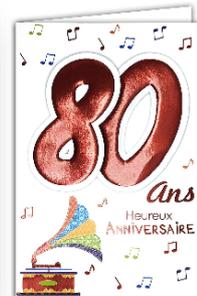
Mais aussi



90

Marga RÉGIN

Monsieur le Maire et son 1^{er} Adjoint se sont déplacés le 15 décembre au domicile de Marga RÉGIN née KLETT, notre nouvelle nonagénaire. Née dans l'Algau près du Bodensee, elle fait la connaissance de Paul qu'elle épouse en 1957 à Illkirch-Graffenstaden. C'est en 1959 qu'ils viennent s'installer dans une vieille maison à Bolsenheim qu'ils rénove entièrement. 4 enfants naissent de cette union, Anne-Marie, Jacqueline, Brigitte et Daniel. Paul s'est malheureusement éteint le 27 juin 2016. Marga passe des jours paisibles à son domicile, bien entourées de ses enfants.



Joseph SCHOTT a fêté ses 80 ans le 03 novembre.

Né en 1942 en pleine seconde guerre mondiale, il n'aura pas connu son papa, malheureusement disparu sur le front russe.

Dernier enfant d'une fratrie de 5 enfants, il a épousé Renée le 12 septembre 1969. De leur union sont nés 3 enfants, Christel, Éric et Jean-Luc. Christel et Éric se sont établis à Bolsenheim tandis que Jean-Luc habite le Haut-Rhin. 6 petits-enfants et depuis peu, une arrière-petite-fille ont agrandi le cercle familial.

Bien connu pour son implication dans l'APB, c'est lui qui fut à l'initiative de la création de l'étang de pêche de Bolsenheim en 1989. Après maintes démarches administratives, sondages, levée de fonds par l'organisation d'une fête équestre, il a lui-même entrepris de creuser et réaliser l'étang de pêche tel qu'on le connaît à présent.

Afin de le remercier, la Municipalité lui a offert un cadre en marqueterie représentant l'étang, créé spécialement par Martin BERNHART, notre artiste local.

Président de l'APB durant de nombreuses années, Son fils Éric a repris le flambeau, et récemment à son petit-fils Alexandre.

Retraité des travaux publics, Joseph a hélas enchaîné les problèmes de santé. Victime d'un AVC en 2011, il n'a plus l'usage de ses jambes, mais le moral et l'humour sont toujours là, d'autant plus qu'il a reçu la bénédiction du pape François ; en effet, lui ayant adressé un courrier, il a reçu une réponse avec photo, qu'il nous a montré avec fierté. Il apprécie les promenades dans le village, particulièrement rue du Château, devant la maison où il a vu le jour ainsi qu'observer les activités agricoles. Nous lui renouvelons nos meilleurs souhaits.



JOSEPH SCHOTT



85

Le 14 décembre 2022, le Maire honoraire François RIEHL et le 2^e Adjoint Michel WISSER se sont rendus au domicile de notre porte drapeau René SCHIEBER pour marquer toute notre affection à l'occasion de son 85^e anniversaire. Viel Glück zum Geburtstag René !





Bien vivre ensemble : Les grands anniversaires

Le club 80



Monique HOFFMANN, née SCHWARTZ est née le 26 Mars 1942 à Westhoffen. Elle s'est installée à Bolsenheim après son mariage avec Paul, bien connu de tous puisque chef de corps des pompiers, conseiller municipal et président du club de foot de Bolsenheim pendant de nombreuses années. Elle a eu la douleur de perdre son bien-aimé Paul, décédé en 2020. Ses enfants, petits-enfants et amis sont très présents pour elle. La municipalité lui adresse ses meilleurs vœux d'anniversaire.



Le 28 Février, c'était au tour de Gérard REIBEL de franchir le cap des 80 ans. Gérard est né à Strasbourg au foyer de Hélène et Lucien. Après avoir habité Hindisheim, il arrive en 1957 à Bolsenheim, d'où sa maman est originaire. Une maladie infantile l'ayant privé de la parole et l'ouïe, il a fréquenté une école spécialisée au Neuhof, où il a appris le métier de cordonnier. Muni de son C.A.P, c'est donc ce métier qu'il exerce jusqu'en 1972 chez un cordonnier de Strasbourg. Puis il rejoint l'entreprise ERGÉ à Hüttenheim ; suite à la fermeture de celle-ci, il sera employé communal à Bolsenheim jusqu'à sa retraite. Très méticuleux, il prend grand soin de l'entretien de son jardin et des abords de sa propriété. Ses passions sont le jardinage, les promenades sans oublier le football. Il est aussi un fin cordon bleu mais partage volontiers les repas dominicaux chez Gabrielle, sa sœur cadette, dont la propriété jouxte la sienne. Nous lui souhaitons de continuer à se maintenir en forme et lui donnons rendez-vous dans 5 ans.



Une nouvelle octogénaire au village

A cette occasion, Germaine BURCKEL, née EBERSOLT, a reçu la visite de Monsieur le Maire et son épouse qui lui ont remis une boîte en bois garnie décorée de marqueterie, fabriquée à Bolsenheim par M. Martin BERNHART. Une corbeille garnie lui a également été offerte, car, absente de chez elle depuis décembre suite à de graves problèmes de santé, elle n'avait pu recevoir le traditionnel colis de Noël de la Municipalité.

Benjamine d'une fratrie de 4 enfants, Germaine est née le 06 février 1942 à Schiltigheim. Veuve à 39 ans, elle a élevé 3 enfants. Ses petits-enfants lui ont donné 2 arrière-petites-filles.

Elle a travaillé de longues années chez Alcatel et se souvient bien avoir assemblé les Minitel. Remariée à Alphonse BURCKEL en 1987, elle réside depuis lors à Bolsenheim dans la maison familiale.

Elle a hélas eu le malheur de perdre Alphonse en 2006.

Son fils Roland et son épouse, qui habitent Gerstheim, lui rendent visite régulièrement et ses voisins l'entourent bien.

Germaine dit volontiers qu'elle est pipelette, elle a apprécié de pouvoir papoter, nous lui souhaitons que sa santé se maintienne.





Bien vivre ensemble : Bolsenheim en fête



Fête de Noël des aînés

Après deux années blanches dues à la crise sanitaire, la traditionnelle fête des aînés, offerte par la Municipalité, a réuni dans la salle communale, une soixantaine de convives le dimanche 11 décembre.

La joie des retrouvailles était perceptible, d'autant plus favorisée par l'ambiance musicale et la présence des nouveaux jeunes aînés. En effet, cette année, Germain FRITSCH, « l'homme-orchestre » de Uttenheim avait été sollicité et a volontiers répondu présent. Les pas de danse se sont enchaînés. Même notre doyen âgé de 92 ans, Julien MULLER s'est laissé tenter, lui qui a toujours aimé danser et n'hésitait pas, dans ses jeunes années, à faire 30 km à vélo pour aller au bal ! A deux semaines de Noël, cette journée récréative a fait une petite parenthèse dans un quotidien, pas toujours réjouissant.



Au service de la communauté pour une journée réussie !

Les membres du Conseil de Fabrique remercient vivement les paroissiens pour leurs dons lors des différentes quêtes pour le chauffage et le fleurissement de l'église ainsi que la municipalité de Bolsenheim et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour leurs subventions. Ce soutien est nécessaire afin de subvenir aux frais de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter. Un grand MERCI à la chorale et lectrices qui toute l'année animent les célébrations ainsi que le personnel de la commune et les bénévoles qui se dévouent pour l'installation et la décoration de la crèche. Nous vous présentons nos meilleurs vœux de sérénité, Joie et santé pour l'année 2023.

Marie-José RETZ



Une ambiance bon enfant au son des musiques de Germain FRITSCH

Le repas du Conseil de Fabrique



Retour du repas du Conseil de Fabrique après deux années « d'abstinence » !

Voilà, ils étaient tous là ! Heureux de se retrouver à la salle polyvalente du village, après 2 longues années Covid, pour le traditionnel repas du Conseil de Fabrique. Très convivial le repas s'est déroulé en présence du Recteur BERTRAND, des Prêtres Coopérateurs Jean-Baptiste ABISSA et Archinard AHOUSSOU et de Monsieur le Maire du village. Merci à tous les bénévoles qui ont pleinement contribué à la réussite de cette journée.



Le Conseil de Fabrique

Présidente :

➤ Marie-José RETZ

Secrétaire :

➤ Danielle KELLER

Trésorière :

➤ Sophie BACKERT

Assesseurs :

➤ Rachel HUYARD

➤ Anita KRUGER



Bien vivre ensemble : Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre, s'est tenue la cérémonie au monument aux morts commémorant l'Armistice de 1918 et rendant hommage à tous les morts pour la France. Aux côtés du maire et de ses adjoints, étaient présents les maires honoraires, un détachement de pompiers et notre fidèle porte-drapeau, René SCHIEBER. Après discours et bénédiction du père ABISSA, Monsieur le Maire a donné lecture du texte ministériel. Une gerbe a été déposée, la chorale et des enfants de l'école ont entonné La Marseillaise. Pour conclure cette cérémonie, les écoliers ont lu, tour à tour, des lettres de poilus, très touchantes, nous plongeant dans l'enfer de cette guerre absurde.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle communale pour le verre de l'amitié offert par la Municipalité.



M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire

La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie.

Il novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des

obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés. Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorez ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer. Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui

sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République ! Et vive la France !

Le Maréchal des logis chef **Adrien QUELIN** du 4^e régiment de chasseurs DCD, le 12 octobre 2021, au Mali, il avait 29 ans.



Brigadier-Chef **Alexandre MARTIN** du 54^e Régiment d'Artillerie DCD, le 22 janvier 2022, au Mali, il avait 24 ans.





Bien vivre ensemble : Le langage des fleurs à Bolsenheim

Les maisons fleuries 2022

Le 05 août, les jurés des villages de Hipsheim, Uttenheim, Schaeffersheim et Osthouse accompagnés par des membres de la commission du village ont effectué la tournée annuelle des maisons fleuries. Ce n'était pas chose aisée cette année pour les amateurs de fleurs qui ont dû composer avec leur passion, la météo caniculaire et les restrictions d'eau.



Les jurés et les accompagnateurs

Le jury et les accompagnateurs

- HEZARD Sylvie, Hipsheim
- BOEHLER Marie-Paule, Uttenheim
- ANGELD Anne, Schaeffersheim
- SCHNELL Emmanuel, Osthouse
- KRUGER Bernard, accompagnateur
- DOPPLER Kevin, accompagnateur



Fleurissement du village

Malgré les difficultés sanitaires mais aussi climatiques, l'équipe de fleurissement a œuvré pendant toute cette année 2022 pour embellir notre commune. Redistribution des zones fleuries et choix des couleurs ont donné un air de fête au village très apprécié des gens de passage. Merci à Alain BAEHL, le monsieur fleurs du village qui saura encore nous surprendre en 2023.



Catégorie « Habitations avec grands espaces »

- ✓ 1^{er} prix, Mme et M. Alain SEYLER.
- ✓ 2^e prix, Mme et M. Arsène MULLER.
- ✓ 3^e prix, Mme et M. Michel HAHN.
- ✓ 4^e prix, Mme Gabrielle MARTZ.
- ✓ 5^e prix, Mme et M. André SCHOTT.
- ✓ 6^e prix, Mme et M. Charles KORMANN.

Encouragements : M. Marcel GOETZ, Mme et M. Jean-Marie KELLER, Mme Monique GRAU, M. Mado ACKERMANN.

Catégorie « Cours avec façade ou petits espaces »

- ✓ 1^{er} prix, Mme et M. François LE MARRE.
- ✓ 2^e prix, Mme et M. Gérard REIBEL ; Mme et M. Sébastien REIBEL.
- ✓ 3^e prix, Mme et M. Joël LEIBEL.

Encouragements : Mme Michèle SCHALL, Mme et M. François RIEHL, Mme et M. Jonathan GARGOWITSCH, Mme et M. Daniel SCHOTT, Mme et M. Jean-Philippe SCHNEIDER, Mme et M. Christian. LIONNET, Mme et M. Joseph LAWI.

Catégorie « Façade et balcons »

- ✓ 1^{er} prix, Mme et M. Jonathan COLLARD.
- ✓ 2^e prix, Mme et M. Burkhardt PRUTZ.
- ✓ 3^e prix, Mme et M. Pierre-Michel VIGNEAU.

Encouragements : Mme Raymonde LAWI, Mme et M. Christian MEWES, Mme et M. Axel SUHNER.



Rénovation avant plantation



Rénovation avant plantation



Le convoi plantation





La vie des associations :

Le dimanche 27 novembre, l'Amicale des pompiers de Bolsenheim, présidée par Alain SEYLER, s'est réunie autour d'un bon repas à l'auberge Fritsch à Kogenheim pour honorer leur sainte patronne. Plusieurs générations étaient présentes, le doyen étant André SCHOTT, 85 ans. Le plus jeune, Noé OBER, 18 ans, suit la voie tracée par son papa, Olivier.



Fidèles au rendez-vous

LA LÉGENDE DE BARBARA

La légende de la Sainte Barbe raconte qu'au 3^e siècle en Asie Mineure, une très jolie jeune fille du prénom de Barbara vivait, selon la volonté de son père, recluse dans une tour pour la protéger de ses soupirants. Parti en voyage, ce dernier découvrit à son retour qu'elle s'était convertie au christianisme. Fou de rage, il tenta de l'immoler. Elle prit la fuite, il la retrouva et au terme d'affreux supplices, lui fit couper la tête. La réplique du ciel ne se fit pas attendre, le père fut foudroyé sur le champ.

Depuis lors, Sainte Barbe est devenue la sainte patronne des métiers confrontés aux dangers du feu et des explosions : les pompiers, les artificiers et les mineurs la célèbrent chaque année le 4 décembre.

Dégât collatéral après 30 ans du port de casque



Pompier, un métier qui décoiffe !

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bolsenheim fête Sainte Barbe



André, le Doyen



Fidèles au rendez-vous



Crédits photo Michel Rousseau



BOLSENHAIM ACCUEILLE LE PHOTO CLUB DU RIED

Ce club a été fondé en 2016 par des passionnés de photographie. Il accueille des membres autour de leur passion photographique commune, son but est le partage dans la bonne humeur. Il se réunit toutes les deux semaines pour des analyses photos, la présentation de sujets techniques, des challenges photo (une sorte de travaux pratiques) et d'autres activités. Nous réalisons des sorties pour la prise de vue tous les deux mois. Si vous êtes passionnés de photographie, quel que soit votre niveau et votre matériel, venez nous rejoindre !



Michel ROUSSEAU
Président du Club Photo du Ried
1 rue des Vosges - Bolsenheim.



TV-ERSTEIN : Présentation du Photo Club du RIED

<https://www.youtube.com/watch?v=rZyrADkoolI>



La vie des associations : la suite



Association des Beaux Fruits de la Scheer



L'association des Beaux Fruits de la Scheer a organisé son exposition, à Schaeffersheim dans la halle du marché. De très beaux fruits ont été présentés au public venu nombreux malgré une météo plus qu'incertaine.

L'animation a été honorée par la présence de notre nouveau député Charles SITZENSTUHL et sa suppléante Monique JUNG- GENGENWIN, Denis SCHULTZ, Conseiller Européen d'Alsace et maire de Sand. Présents également les maires de nos trois villages Marie-Berthe KERN, Patrick GIRARD et Jean Pierre ISSENHUTH.

Le président après le mot de bienvenue donna la parole aux élus. Ceux-ci nous ont confirmé leur soutien dans nos actions en nous remerciant également pour notre investissement dans nos villages respectifs avec les 3 vergers école.



A l'occasion de cette manifestation nos anciens membres se sont vu décerner la pomme d'argent de la Fédération des producteurs de fruits du Bas Rhin ; pour notre village ce fut Monsieur BRUNNER Claude.

En soirée le nombreux public a pu déguster les excellentes tartes flambées préparées par les membres du comité.

Le repas de midi du dimanche a connu un succès sans précédent, le cochon de lait à la broche préparé sur place a ravi toutes les papilles, certains s'étant déjà inscrits pour la prochaine édition.

Encore merci à toute l'équipe du comité qui a contribué à la pleine réussite de cette fête lors de ces trois journées. L'équipe au complet sur la photo ci-dessus. Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle et espère vous retrouver lors de notre assemblée générale à laquelle je ne manquerai pas de vous convier.

Le président : Jean-Marie KELLER



17 décembre, passage de grade avec au programme Kihlon Renzoku, Waza Ippon, Kumite Kata Ciblage et Kumite Combat souple. Bravo pour les accessions aux nouveaux grades. Je remercie les familles de m'accorder leur confiance et mais aussi pour la confection de gâteaux vite dévorés après cette journée marathon.



17 décembre, passage de grade. Les récipiendaires sont repartis avec un diplôme et un Père Noël en Chocolat



Daphné et Théo en jaune



Karaté en Famille





Résumé des délibérations du Conseil Municipal des 26/07, 27/09/2022 & 28/11/2022

(Nota : l'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie)

	26/07/2022	27/09/2022	28/11/2022
Date des convocations	18/07/2022	19/09/2022	12/11/2022
Conseillers élus	15	15	15
Conseillers en fonction	15	15	15
Conseillers présents	11	8	12
Absent (e)s excusé(e)s	<ul style="list-style-type: none"> Mme KIST-HILBOLD Christa Mme MARCQ Sophie M. HARTMANN Albert M. POPOVITCH Sébastien 	<ul style="list-style-type: none"> Mme MARCQ Sophie Mme HUYARD Rachel M. BAEHL Alain, M. HARTMANN Albert M. KRUGER Bernard M. POPOVITCH Sébastien M. WISSER Michel 	<ul style="list-style-type: none"> Mme KIST-HILBOLD Christa Mme HUYARD Rachel Mme MARCQ Sophie
Secrétaire de séance	M. LIONNET Bryan	M. LIONNET Bryan	M. LIONNET Bryan
Procurations		Mme Laure BOUCHARA	
Dispositions particulières	Règles sanitaires habituelles préconisées		

CM DU 26/07/2022 - DEVIS SAEML USINES MUNICIPALES D'ERSTEIN

ADOPTÉ	
26/07/2022	
En exercice	15
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Suite au rapport d'activité 2021 des Usines Municipales d'Erstein avec préconisations, dans un souci d'accessibilité au compteur et à la commande EP, le tableau de comptage EP du poste du Ruest devra être sorti dans une nouvelle armoire de commande extérieure au poste.

Devis signé, travaux non encore réalisés.



DEVIS

- 3.870 € HT soit 4644, 61 € TTC
- Comprenant :
 - Frais d'étude, schémas,
 - Dépose ancien tableau,
 - Fourniture et pose, raccordement, terrassement et remblayage.

CM DU 26/07/2022 - DEVIS SAEML USINES MUNICIPALES D'ERSTEIN POUR REMPLACEMENT DE DEUX POINTS D'ECLAIRAGE

Suite à l'incendie de la maison FASSEL, sise au 8 rue de l'Eglise et la demande de Monsieur WETTLING, concernant la suppression du lampadaire de son toit au 4 rue de l'Eglise pour cause de nuisances, Monsieur le Maire présente les devis des Usines Municipales d'Erstein pour la mise en place de nouveaux candélabres et lanternes. De plus, il précise que l'assurance de Monsieur FASSEL s'associe à la prise en charge du remplacement des équipements détruits.

ADOPTÉ	
26/07/2022	
En exercice	15
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0



Devis signés et à ce jour, seuls les candélabres ont été installés.

DEVIS

Candélabre « FASSEL »

- 2 807,38 € HT soit 3 368,86 € TTC

Candélabre « WETTLING »

- 3 058,05 € HT soit 3 669,66 € TTC
- Travaux comprenant :
 - Branchement EP aérien, frais d'installation de chantier et la mise en sécurité.
 - Lanternes LED IZYLUM W40 - LEDS 3000°K RAL 7016

CM DU 26/07/2022 - DELEGATION DE SIGNATURE POUR DELIVRER UNE AUTORISATION DE DEMANDE D'URBANISME

ADOPTÉ	
26/07/2022	
En exercice	15
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

M. le Maire expose au Conseil Municipal son projet de transformation d'un préau en Pool-House et donne des explications détaillées concernant la Déclaration Préalable n°067.054.22.R0007, objet de la transformation.

Après discussion, le Conseil Municipal, hors présence de l'intéressé, décide de donner délégation de signature à M. Michel WISSER, Adjoint au Maire, pour signer les demandes de pièces complémentaires qui devront être versées au dossier par le pétitionnaire via le téléservice de **Cart@DS** (Guichet unique).

ADOPTÉ	
27/09/2022	
En exercice	15
Présents	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

CM DU 26/07/2022 - DESIGNATION DELEGUES DU SIVU BUCHERONS CENTRE ALSACE

Etant donné les changements intervenus dans la commune d'Erstein suite aux dernières élections municipales impactant un remaniement au sein du **SIVU Bucherons Centre Alsace**, sur proposition de M. le Maire le Conseil Municipal désigne M. Michel WISSER, Adjoint au Maire, comme délégué titulaire et M. Patrick GIRARD, Maire comme membre suppléant.



CM DU 27/09/2022 – ADOPTION NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1ER JANVIER 2023



- En application de l'article 106 III de la loi 2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi **NOTRe**), les collectivités territoriales peuvent par délibération de l'assemblée délibérante choisir d'adopter les règles budgétaires et comptables **M57**.

En route vers le référentiel M57

- Cette instruction, qui est la plus récente, la plus avancée et la plus complétée résulte d'une concertation entre la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL), la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les associations d'élus et les acteurs locaux.
- La M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités au 1er janvier 2024 ;
- Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 actuelle soit le budget principal de la Commune de Bolsenheim,
- Il offre aux collectivités qui l'adoptent des règles assouplies en matière de gestion pluriannuelle des crédits, de fongibilité des crédits et de gestion des dépenses imprévues.
- Les états financiers établis en M57 apportent une information financière enrichie, et la vision patrimoniale de la collectivité est améliorée. Compte tenu de la taille de la commune (< 3500 hab.), le référentiel adopté sera le référentiel amélioré. **Le plan de compte M57 abrégé s'applique par défaut pour les communes de moins de 3500 habitants**, cependant, étant donné le manque de détail pour certains comptes, notamment pour les immobilisations, **M. le Maire propose d'appliquer la nomenclature M57 développée, sans les obligations réglementaires de la M57 développée** propre aux collectivités de plus de 3500 habitants.
- Par ailleurs, l'envoi des documents budgétaires devra **obligatoirement faire l'objet d'une dématérialisation**.

ADOPTÉ	
26/07/2022	
En exercice	15
Présents	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

CM DU 28/11/2022 – OUVERTURE D'UNE CLASSE A BOLSENHEIM DANS LE CADRE DU R.P.I.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L. 2121-30 ;
- Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 212-4 et suivants,
- Vu la convention établie entre les deux Communes, notamment l'article 3.3, concernant le paiement des frais de fonctionnement (chauffage, nettoyage, éclairage ...),
- Ayant entendu le souhait des élus de la Commune de Uttenheim pour le retour d'une classe dans les locaux de Bolsenheim et donc l'accord pour un retour à la situation antérieure,
- Considérant une répartition équitable de deux classes pour chacune des Communes à la rentrée prochaine,
- Considérant les arguments avancés par Madame la Directrice du Regroupement Pédagogique Intercommunal de l'école de la Scheer Bolsenheim/Uttenheim pour un rééquilibrage des effectifs,
- Suite au Conseil d'école du 15/11/2022,
- Ayant entendu l'exposé de M. le Maire et de Mme Catherine SCHMITZ,

Après délibération, le Conseil Municipal décide

- ↪ Le transfert d'une classe de Uttenheim vers Bolsenheim.
- ↪ Charge le Maire d'en informer l'Inspection Académique au plus vite.
- ↪ Charge le Maire de mettre à jour la convention de répartition quant aux frais liés au mode de fonctionnement (hors frais d'entretien des locaux).



Éléments mis en avant lors réunion de Juillet 2022,

- Monsieur le Maire de la commune de Uttenheim, partenaire dans le cadre du RPI demande un partage des frais de nettoyage et d'entretien des bâtiments au prorata du nombre d'élèves.
- Politique qui n'était pas envisagée au départ.
- Pour le Maire de Bolsenheim, un réajustement selon le critère nombre de classe pourrait être envisagé mais pas en nombre d'élèves (le coût du nettoyage d'une classe n'est pas proratisé au nombre d'élèves).
- Les prestataires chargés de l'entretien des bâtiments scolaires des deux communes ne sont pas les mêmes avec des facturations ne se référant pas aux mêmes critères.
- Le rapatriement d'une classe à Bolsenheim à la rentrée de septembre 2023, afin d'équilibrer les budgets des 2 communes, fait consensus.

Pour mémoire : les factures d'achat des matériels scolaires (mobilier, informatique et autres...) sont réglées à 50 % par les 2 communes. Les matériels sont mobiles entre les deux villages en fonction des besoins du pool éducatif.



CM DU 27/10/2022 – AUTORISATION DE LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023.

ADOPTÉ	
27/10/2022	
En exercice	15
Présents	8
Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023.

STRUCTURE D'UN BUDGET COMMUNAL	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme les consommables (électricité, fuel...) ou le paiement des salaires du personnel.	Impôts et taxes (taxes foncières...) dotations et subventions ainsi que les produits de gestion courante (loyers perçus...)
INVESTISSEMENT	Toutes les dépenses de construction qui enrichissent le patrimoine de la commune : achat de bâtiments, création de voirie, remplacement de matériels.	La récupération de TVA, les taxes d'aménagement, les emprunts et les subventions du Conseil Départemental sur les travaux réalisés.

CM DU 27/10/2022 – DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL « INCENDIE ET SECOURS ».

Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 article D.731-14,
 • Etant donné l'obligation de désigner un conseiller pour le mandat en cours, notamment dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS),

le Conseil Municipal de Bolsenheim



• Désigne Bernard KRUGER (ancien Pompier) comme conseiller Municipal « Incendie secours », personne chargée des questions de sécurité civile.



CM DU 28/11/2022 – FERMAGE : LOCATION DES BIENS COMMUNAUX.

Monsieur le Maire propose et demande que le calcul du fermage des baux ruraux subisse la variation de + 3,55 % pour 2022, conformément à l'évolution de l'indice départemental des fermages.



L'arrêté ministériel du 13 juillet 2022 indique que cet indice s'établit pour 2022 à 110,26 pour une base 100 en 2009 soit une augmentation par rapport à 2021 de +3,55 %. Cet indice s'applique aux échéances annuelles des fermages allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Année	Indice	Variation de l'indice
2009	100,00	Base
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	+2,92 %
2012	103,95	+2,67 %
2013	106,68	+2,63 %
2014	108,30	+1,52 %
2015	110,05	+1,61 %
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	+1,66 %
2020	105,33	+0,55 %
2021	106,48	+1,09 %
2022	110,26	+3,55 %

Il soumet également le calcul du taux à l'are pour le recouvrement de la taxe de la chambre d'Agriculture à hauteur de 50 % - soit 0,03335 € à l'are, à récupérer auprès des locataires des biens communaux pour 2022.

ADOPTÉ	
28/11/2022	
En exercice	15
Présents	12
Exprimés	12
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Dégrèvement taxe foncière les propriétés non bâties :

Une déduction sera effectuée sur ledit fermage, suite au remboursement d'une partie de la Taxe Foncière 2022 dont le montant s'élève à 1.455 euros, que la Commune devrait percevoir prochainement (cf avis de dégrèvement du 26/10/2022 N° de sinistre 22-PR001 pour pertes de récoltes liée à la sécheresse).

CM DU 28/11/2022 – PROJET FASSEL/RIEHL UTTENHEIMERSTRASSE



- Considérant toutes les démarches effectuées au préalable par la Commune et les frais ainsi engagés
- Vu la délibération du conseil municipal du 7 juin 2022 ;
- Vu la réunion en mairie, le 07/07/2022 avec M. Julien MONEREAU et Mme Catherine GRATIA de la DDT67 qui sollicitaient un accord des propriétaires pour recomposer les parcelles 187, 189 et 191 conformément aux prescriptions de la CEA et de la CCCE pour permettre un accès unique aux 3 lots et assurer la gestion des eaux pluviales.

• Vu la réponse du 30/08/2022 de M. Julien MONEREAU qui indiquait qu'un permis de construire pourrait être délivré dans le respect des conditions du règlement National d'Urbanisme applicables à la zone constructible de la carte communale, en particulier les articles RIII-5 et RIII-6.

- Vu l'avant-projet sommaire (v. 2) des intéressés, présenté le 4/11/2022 par Messieurs ROTH et STIRMEL du cabinet de géomètres experts « Un Point Six » mandatés par les personnes nommées ci-dessous ;





- Vu ce projet de lotissement de 6 lots, répartis de façon équitable entre Mme Marie-Odile FASSEL, M. et Mme : Alphonse RIEHL, M. François RIEHL;
- Ayant entendu l'exposé du Maire
- Le Conseil Municipal donne un accord de principe, jusqu'à la présentation du projet définitif qui devra être présenté à la commune avant dépôt du permis d'aménager.

ADOPTÉ	
28/11/2022	
En exercice	15
Présents	12
Exprimés	12
Pour	11
Contre	0
Abstention	1

Remarques :

- Le Conseil Municipal adhère à la proposition d'intégration d'une haie végétale pour une meilleure intégration du projet à l'entrée du village
- Les frais à venir, engagés dans le cadre de ce projet, seront à la charge exclusive des pétitionnaires.
- M. Eddy MULLER, Conseiller Municipal émet une observation quant à la configuration de la sortie du lotissement qu'il trouve dangereuse et s'abstient de voter.

CM DU 28/11/2022 – PROJET VIDEO PROTECTION DU VILLAGE

TABLEAU RECAPITULATIF DU FINANCEMENT DU PROJET

INTERVENANTS	MONTANT HT
GENIE CIVIL (ETS LAWI)	4 250,00 €
RESEAU GFU (ROSACE)	17 500,00 €
ELECTRICITE (UME)	6 309,68 €
VIDEOPROTECTION (ALVIPRO)	32 832,00 €
TOTAL	60 891,68 €

FINANCEMENT	MONTANTS
COMMUNE	LE RESTE A CHARGE
CEA	20%
FIPDR	A HAUTEUR DE 60% MAX.
REGION GRAND EST	DOSSIERS EN COURS
TOTAL	60 891,68 €

ADOPTÉ	
28/11/2022	
En exercice	15
Présents	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

C.E.A.
Communauté Européenne
d'Alsace

F.I.P.D.R.
Fonds Interministériels de la
Prévention de la Délinquance et
de la Radicalisation

CE DU 15/11/2022 – EXTRAITS PROCES-VERBAL DU 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE DE L'ANNEE ».

Présents

- M. GIRARD, Maire de Bolsenheim.
- Mme MAGRIT, Adjointe au Maire d'Uttenheim.
- Mme SCHMITZ, Conseillère Municipale à Bolsenheim.
- Mmes CAPPACIO, ROGGENBUCK et M. STRUB, délégués des parents d'élèves.
- Mmes SCHÄFER et THORÉ, enseignantes.
- Mme BENOIT, enseignante et directrice de l'école en l'absence de Mme PETITJEAN.

Excusés

- Mme BERNHART, enseignante.
- Mme PETITJEAN, enseignante et directrice de l'école.

Représentants de parents

Les 4 parents tirés au sort

- Mme CHARLEMAINE Julie (CE2).
- Mme ROGGENBUCK Orlane (PS et GS).
- Mme CAPPACIO Lisa (CP).
- M. STRUB Arnaud (CE2 et CP).

Les suppléants sont :

- Mme IMMIG Anne (CP).
- M. SAAS Christian (CEI).
- M. CANTET (CEI).

Effectifs actuels des classes

Bâtiment maternelle Uttenheim

- 6 PS – 11 MS – 4 GS

Bâtiment primaire Bolsenheim

- 3 GS – 15 CP

Bâtiment élémentaire Uttenheim

- 16 CEI – 8 CE2

Bâtiment élémentaire Uttenheim

- 13 CMI – 9 CM2

Arrivée de 5 nouveaux élèves

- 1 PS - 1GS - 1CP - 1CEI - 1CE2

Rôle des représentants des parents d'élève (Extraits - Texte expurgé des références collèges, lycées, établissements spécialisés)

Dans chaque école, les représentants des parents d'élèves siègent, délibèrent et votent au conseil d'école ou au conseil d'administration. Ils répondent aux questions des parents d'élèves et portent leurs demandes au conseil d'école ou d'administration. Ils peuvent apporter aux parents d'élèves des précisions sur des sujets traités lors du conseil d'école ou d'administration. Tout représentant des parents d'élèves doit pouvoir rendre compte des travaux de l'instance dans laquelle il siège. Les documents remis au directeur d'école par les représentants des parents d'élèves et clairement identifiés comme émanant de ces derniers sont distribués aux élèves pour être donnés à leurs parents au fur et à mesure de leur remise (article D.111-9 du code de l'éducation). Les parents d'élèves élus au conseil d'école, y sont membres à part entière : ils y ont voix délibérative. Dans les écoles les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir pour évoquer un problème particulier et assurer auprès des directeurs ainsi une médiation à la demande des parents concernés (art. D.111-11 du code de l'éducation). Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (par exemple, intégration des enfants handicapés, activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, art. D. 411-2 du code de l'éducation).





Forêt communale de Bolsenheim :

Projet de reconstitution subventionnée



Un constat ! On plante aujourd'hui en France deux fois moins d'arbres qu'en 1990. Pourtant, les besoins en bois augmentent, et les pressions climatiques et sanitaires sur nos forêts vont s'accroître au cours du siècle. D'où la nécessité de replanter. Reboiser, préserver le patrimoine forestier de notre ban communal est un credo écologique pour le Conseil Municipal. A ce titre, il est important de profiter du plan de rebond proposé par les services de l'état pour reconstituer dès que cela est nécessaire notre capital boisé en concordance avec le plan d'aménagement prévu pour la période 2018-2037. C'est le cas pour la parcelle 7 située en zone humide.



Forêt communale de Bolsenheim en chiffres

- ★ Située dans la région naturelle de la plaine de l'Ill et plus spécifiquement dans le Bruch de l'Andlau.
- ★ Située dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique ZNIEFF de type I (Il s'agit d'un espace inventorié en raison de son caractère remarquable).
- ★ Superficie de 31,97 ha
- ★ Les essences en présence sont le frêne (44 %), le chêne pédonculé (26 %), l'aulne glutineux (22 %), l'érable sycomore (4 %), le charme et les autres feuillus (4 %). La part occupée par le peuplier de culture présent à 27 % en 1998 a fondu, notamment lors de la tempête **Lothar** de 1999. Cette baisse devrait se réduire avec les plantations de cette essence au cours de la décennie précédente en parcelle 1 et un complément d'une centaine de plants prévu cette année. Les différents feuillus fournissent du bois d'œuvre ou d'industrie et du bois de feu.
- ★ 14 ha de la forêt présente des problèmes sanitaires graves (évolution de la chalarose, maladie cryptogamique, où l'agent pathogène est 'chalara fraxinea'.
- ★ Des dépérissements, en particulier parmi les jeunes tiges sont patents.

Présentation du projet retenu

L'option retenue par le Conseil Municipal est le choix de 3 options d'une étude présentée par les services techniques de l'ONF de Schirmeck.

Contexte - Etat des lieux

- ★ La parcelle 7 de la FC de Bolsenheim est située en zone très humide, mais sur un sol fertile.
- ★ Les frênes, autrefois vigoureux et bien représentés sur cette parcelle, ont été décimés par la chalarose en quelques années. Il en reste, mais ils sont morts sur pied.
- ★ La zone la plus impactée est principalement composée de bois moyens d'aulne glutineux. Le chêne pédonculé est présent également en moindre quantité
- ★ Dans cette zone, la densité est de 62 tiges/ha (55 d'aulne et 7 de chêne). De la régénération d'aulne glutineux est présente ici et là, mais peine à émerger d'entre les carex. À cet endroit, le peuplement très clair et l'absence de diversité peut s'expliquer par une humidité du sol plus prononcée encore que sur le reste de la parcelle.



La parcelle 7, objet de la réhabilitation

Le projet d'enrichissement et ses objectifs

- ★ L'enjeu consiste à trouver des essences s'adaptant aux conditions très humides, avant même une adaptation aux changements climatiques. Car l'excès d'eau de cette station, même temporaire, est un réel facteur limitant pour de nombreuses espèces.
- ★ Objectifs multiples :
 - Reconstituer un capital pour l'avenir, en pariant sur des essences adaptées à la station, mais aussi au réchauffement climatique
 - Amener de la diversité dans les essences
 - S'engager dans la lutte contre le dépérissement forestier.
 - Enrichir, mais en respectant l'environnement.





Forêt communale de Bolsenheim : la suite

Projet de reconstitution subventionnée



Mélanges d'essences

- ★ Noyer noir d'Amérique : 40 plants/ha, en petites lignes de 32 m (5 arbres/lignes - espacement de 8 m entre arbre)
 - ★ Chêne pédonculé : 300 plants/ha, par plateau de 12, à des emplacements en pleine lumière. 25 plateaux/ha
 - ★ Aulne de Corse : 40 plants/ha
 - ★ Bouleau verruqueux : 20 plants/ha.
- } Bouquets dans plusieurs zones. 4 m entre plants.

Choix des essences

Le choix des essences a été fait en fonction de plusieurs critères, par ordre d'importance :

1. L'adaptation aux conditions très exigeantes de forte humidité de la station
2. L'adaptation face aux changements climatiques
3. L'intérêt économique
4. L'intérêt écologique, diversité

En fonction de ces critères, 4 essences ont été sélectionnées, dont :

- ★ Une déjà présente :
 - **Le chêne pédonculé**, pour la qualité de son bois, sa tolérance à l'engorgement temporaire.
- ★ Trois nouvelles :
 - **L'aulne de Corse** pour l'originalité de l'essence en Alsace, son adaptation à la station, sa résistance aux fortes chaleurs et sa rusticité.
 - **Le noyer noir d'Amérique** car il semble très adapté aux conditions stationnelles, et pour son bois noble
 - **Le bouleau verruqueux**, pour l'attrait de la biodiversité dans la parcelle. De nombreuses espèces y sont associées ; C'est un arbre particulièrement apprécié par les oiseaux. Mais aussi pour son adaptation aux spécificités du sol.



SCAN ME



Autres éléments liés au projet

- ★ Invitation du Conseil Municipal et Classes d'élèves lors de la plantation.
- ★ Communication médiatique.
 - Panneaux sur chantier avec explicatif du projet, objectifs, financeurs, etc...
 - Articles sur les moyens de communications de la municipalité.
 - Organisation de visites de la parcelle après plantation.
- ★ Prise en compte pour la biodiversité.
 - Protection des plateaux (utilisation de lattis bois ou surveillance et remplacement si protections plastiques, veiller à la non pollution du sol).



Nature des interventions	Précisions	PU (€ HT)	Quantité	Unité	Montant prévisionnel des travaux (€ HT)
Nettoyage du terrain zones de plateaux, broyage mécanique	- Tronçonneuse, - Débroussaileuse	15	62	U	1 130,00 €
Réalisation de potets travaillés	à la tarière	1	1000	U	1 000,00 €
Fourniture et mise en place de plants	- Chêne pédonculé, - Noyer noir, - Aulne de Corse, - Bouleau verruqueux	2,5	1000	PL	2 500,00 €
Fourniture/pose protections individuelles	Modèle chevreuil	7	1000	U	7000,00 €
		4652,00 €	2,5	HA	11 630,00 €

Coût travaux	11 630,00 €
Maitrise d'œuvre	2378,20 €
Dépenses prévisionnelles	14 008,20 €
Montant de l'aide	10 000,00 €
Autofinancement	4 008,20 €
Taux aide projet	71 %





Infos, divers :



VOUS SOUHAITEZ OPTIMISER VOTRE CONFORT INTÉRIEUR ET RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ?

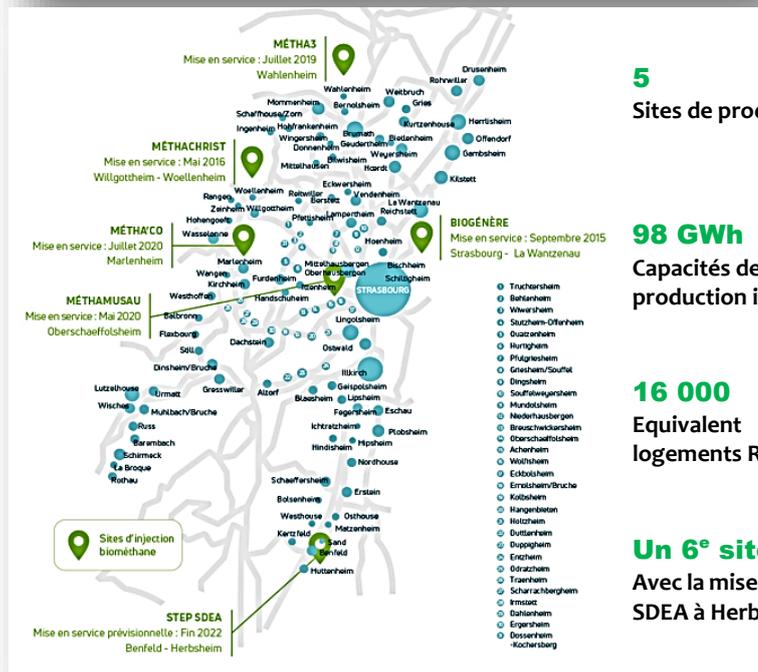
Convertir votre installation de chauffage au gaz naturel
C'est simple, rapide et économique !



R-GDS vous accompagne dans l'étude de votre projet gaz naturel

- Conseils personnalisés
- Éligibilité raccordement
- Bilan énergétique
- Aides financières

03 88 79 57 00
www.monprojetgaz.fr



POUR R-GDS, LA PRODUCTION DE BIOMÉTHANE PERMET DE CONJUGUER L'AVENIR AU PRÉSENT !



1^{ère} région française productrice de biométhane
74 sites - 1,5 TWh/an

1^{ère} région française en nombre de projets
173 sites - 4,7 TWh/an

10% de biométhane dans le réseau d'ici 2024
25% de biométhane dans le réseau d'ici 2030

LE BIOMÉTHANE, L'ATOUT RENOUVELABLE

- Produit localement, principalement à partir de déchets organiques, le biométhane est une énergie 100% renouvelable, neutre en carbone, qui s'appuie sur l'économie circulaire d'un territoire pour accompagner le pays vers l'indépendance énergétique.
- Disponible en continu, sans besoin de stockage ou d'énergie d'appoint/secours, sa production et son transport ne génère aucune pollution environnementale, visuelle ou sonore.
- Injecté directement dans le réseau de distribution à partir du site de production, **les propriétés du biométhane sont similaires au gaz naturel et son utilisation ne nécessite donc aucune modification des installations gaz actuelles.** Pour en bénéficier, il suffit simplement de choisir une offre gaz vert auprès du fournisseur d'énergie de votre choix.
- Au cœur d'une belle dynamique biométhane sur sa zone de desserte avec déjà 4 sites d'injection, R-GDS s'engage toujours plus activement aux côtés des acteurs locaux avec pour ambition de devenir le réseau de distribution le plus vert de France.

5 Sites de productions

98 GWh Capacités de production installée

16 000 Equivalent logements RT2012

Un 6^e site d'injection
Avec la mise en service prochaine, la nouvelle unité d'injection de la STEP SDEA à Herbsheim produira annuellement 3,6 GWh de biométhane.

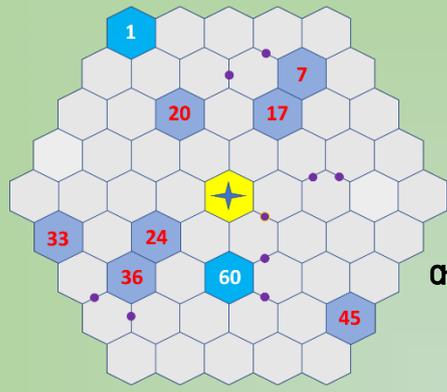




Les jeux : pas que pour les enfants...

Rikudo

- Placez tous les numéros de 1 à 60 pour former un chemin de nombres consécutifs.
- Des nombres et liens entre certaines cases sont donnés afin d'arriver au but.
- Deux nombres consécutifs doivent être voisins.
- Un lien entre 2 cases indique deux nombres consécutifs.



Le Big Bazar

Reconstituer 3 mots de 8 lettres sachant qu'elles doivent se toucher et ne peuvent être utilisées qu'une seule fois pour un même mot.

D	U	O	R
E	T	T	A
L	I	T	L
I	S	E	R

Le père Noël part pour sa tournée avec 6 rennes
Chaque renne transporte 3 lutins sur son dos et 2 lucides sur ses cornes
Chaque lutin porte 3 sacs qui contiennent chacun 10 cadeaux.
Combien d'êtres vivants partent pour la tournée de cadeaux ?



Je suis quelque chose qui t'appartient mais que les gens utilisent plus que toi !

Plus une ...

A L I G N E R + **F** → [] [] [] [] [] [] [] []

M E T E O R E + **G** → [] [] [] [] [] [] [] []

M A T I N A L + **N** → [] [] [] [] [] [] [] []

Plus ou Moins

- Les 2 signes mathématiques « plus petit que » (<) et « plus grand que » (>) vont vous permettre de compléter cette grille de chiffres allant de 1 à 6.
- Un même chiffre ne peut être utilisé qu'une seule fois par ligne et par colonne.

2					6
	6	3	<		
				2	3
				>	4
4		6			
					1
					4



Que fait-elle ?

Cinq sœurs sont dans une pièce :

- Anna est en train de lire,
- Thérèse est en cuisine,
- Katia joue aux échecs,
- Marie lave du linge,

que fait donc Martine ?



$11 + 3 = 2$

Quand est-ce que l'opération suivante est correcte ?

Solutions du numéro 16

Plus ou Moins

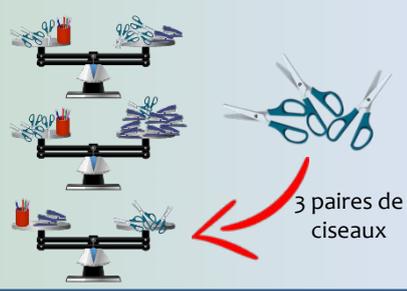
4	<	5	1	2	6	3
3	<	4	6	1	5	2
5	6	2	3	1	4	
6	>	1	3	4	2	5
2	<	3	5	6	4	1
1	2	4	5	3	6	

Big Bazar

COAGULER
COEDITER
NAGEOIRE

T	E	R	E
I	O	I	L
D	E	G	U
C	O	A	N

La Balance



Rikudo



Bolsemer,
 Merci pour votre aide et votre soutien à la publication
 de cette nouvelle parution. Nous comptons sur vous
 et vos retours pour les prochaines éditions.

Bonne Année



Note écologique

Vous ne souhaitez pas recevoir la version papier du S'Bolsemer Blaettel, veuillez-nous le faire savoir afin que nous vous enlevions de la liste de distribution. Toutefois vous pouvez toujours avoir accès à la version informatique sur le site de la commune.

ça m'intéresse, mais comment cela fonctionne ?

Faites-nous un mail à l'adresse suivante : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr

Avec en objet la phrase suivante : « NON au SBB papier ! »

Précisez dans le corps du message les informations suivantes : votre nom, prénom et adresse Postale ou pour les plus modernes, flashez le QR code ci-contre et remplissez les champs appropriés.



Les derniers mots

DIA LIEWA ZITT

*Vielmol heersch sàga vù àlla Lit :
 Ich müess geh, ìch hân ke Zit !
 Ob Freud, ob Leid, ob Wehl, ob Weh,
 D Zitt geht ùmme, sie blibt nît steh'.
 Sie lûuft am Tag, sie lûuft oj z'Nâcht,
 Ob dî schloofsch, ob dî bisch verwâcht.
 Drûm stând uf jeda Morga
 Ùn mâch d'r doch nît zûaviel Sorga,
 Denn d Zitt vergeht gâr q' schwind.
 Nim àlle Stûnda wî 'sa sîn' :
 Sin 'sa schlacht, loss sa geh vorewer,
 Sin 'sa gûet, so frei di drûver.*



Henri Bitsch - 1930

CE CHER TEMPS

*Souvent tu entends dire par les gens :
 Il faut que je parte, je n'ai pas le temps !
 Que tu sois triste, heureux ou fatigué,
 Le temps, il court, sans s'arrêter.
 Il court le jour, il court la nuit
 Tout doucement, sans faire de bruit.
 Alors lève-toi tous les matins et ris,
 Ne pense pas à tes soucis.
 Car le temps passe vite comme dans une légende,
 Prends toutes les heures comme elles se présentent.
 Si elles sont mauvaises, laisse-les passer,
 Si elles sont bonnes, prends le temps de les apprécier.*

Version française de l'auteur



Le 8 décembre 2022, Alexandre,
 notre ouvrier communal est
 passé avec succès dans la
 catégorie quinquagénaire.
 Cela ne lui a pas coupé l'appétit.
 Bon anniversaire Alex !

